



# PROJET PEDAGOGIQUE

## Accueil de Loisirs Péri-scolaire

### MATERNEL

### MELODIE



**ANNEE SCOLAIRE 2024 – 2025**



## LE DIAGNOSTIC

### L'environnement :

La commune de Clapiers est située à 10 minutes au nord-est de Montpellier. Véritable « poumon vert » elle a su préserver son environnement naturel. Le territoire communal se situe entre le fleuve du Lez et un patrimoine forestier de plus de 170 hectares.

### La population :

Depuis 1960 la commune prend son essor pour atteindre en 2018, 5431 habitants  
Évaluation à 5902 habitants en 2024

### La vie locale :

La commune a su garder son âme de village. Une vie sereine et conviviale avec : Des aménagements regroupant toutes les générations : parc municipal, esplanade, équipements sportifs et culturels : Gymnase, salle polyvalente, Espace culturel Jean Penso avec sa salle de cinéma et ses espaces mis à dispositions pour les manifestations culturelles et les associations, médiathèque, complexe de football, complexe de tennis, boulodrome, plateau sportif, parcours sportif, skate-park, city stade, pumtrack.

### Les affaires scolaires :

L'école maternelle Olympes de Gouges, l'école élémentaire Victor Hugo, le collège François Mitterrand.

### La petite enfance :

La structure associative multi-accueil pour les moins de 3 ans « Les Lapinous », un relai petite enfance (RPE), un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP).

### L'enfance :

Un service enfance avec ses accueils de loisirs municipaux maternel Mélodie (3-6 ans) et élémentaire Harmonie (6-12 ans), harmonie + (10-17 ans).

### La jeunesse :

Un service jeunesse accueille les adolescents au local « jeune » de la commune et un animateur va proposer des animations deux fois par semaine.

### Social, solidarité :

Il existe à Clapiers, un centre communal d'action sociale et pour les aînés une maison de retraite.  
La municipalité accorde beaucoup d'importance à l'éco-citoyenneté. Elle développe au quotidien des actions « transition écologique ».

La municipalité de Clapiers œuvre énergiquement dans le développement des actions enfance-jeunesse. Elle s'est engagée à faire de Clapiers un espace d'identification pour la jeunesse afin qu'elle puisse accéder à une citoyenneté active, respectueuse des valeurs de tolérance, de respect de l'autre, de solidarité et de libre arbitre.



### Le public :

L'ALP Mélodie accueille des enfants de 3 à 6 ans de la Petite section à la Grande section de l'école maternelle. Ces enfants sont pour la plupart scolarisés dans l'école maternelle de la commune, ils se connaissent donc et se fréquentent régulièrement à l'école et dans les structures.

Ce projet va présenter les orientations pédagogiques que se fixe après concertation l'équipe d'animation, pour l'année scolaire 2024/2025.

Il est, bien sûr, compatible avec le Projet Educatif Du Territoire de la municipalité (PEDT). Il est un lien continu aux projets pédagogiques des A.L.S.H de l'année scolaire 2024/2025.

L'accueil de loisirs maternel se doit d'être un lieu sécurisant et épanouissant pour les enfants tant sur le plan physique que psychologique.

Il est un lieu de vie pour les temps libres des enfants.

## LE PROJET DE DIRECTION

Découlant directement du PEDT, le projet de direction est axé sur les objectifs suivants :

- ❖ Développer un accueil échelonné, convivial et aménagé selon les besoins et le rythme de l'enfant.
- ❖ Développer la découverte d'autres milieux et l'apprentissage de la vie en collectivité.
- ❖ L'aider à régler des conflits sans violence.
- ❖ L'aider à grandir harmonieusement et à communiquer
- ❖ Développer des actions de prévention à la santé
- ❖ Lui apprendre à préserver son environnement
- ❖ Privilégier les actions s'appuyant sur les ressources de la commune

Des espaces sont aménagés afin que chaque enfant puisse choisir où il veut commencer sa journée. Les espaces sont régulièrement pensés pour qu'ils correspondent aux besoins et demandes des enfants.

Des temps de parole seront mis en place avec les enfants afin de résoudre d'éventuels conflits et pouvoir évaluer l'activité avec eux sous forme de bilan ludique.

Cela permettra aux animateurs de réajuster leur pratique.

Des actions autour de l'antigaspi, du tri (déchets, papiers) et du « bien manger » seront élaborées en « fil rouge » afin de répondre aux objectifs « santé » et « environnement ».

Ce document sera un outil de travail qui pourra évoluer selon les évaluations et les régulations tout au long de l'année

Nous allons donc présenter ci-dessous le projet général de l'accueil de loisirs, nos projets d'activités, nos critères d'évaluation.



## L'ALP : Une organisation spécifique.

Soucieuse d'améliorer les services offerts à l'enfance de la commune, la municipalité de Clapiers souhaite développer et enrichir la qualité de l'accueil périscolaire en mettant en place un Accueil de Loisirs Périscolaire (ex-Accueil de loisirs associé à l'école) répondant aux objectifs du PEDT suivants :

- Permettre à l'enfant de vivre un temps périscolaire et extrascolaire cohérent avec son parcours quotidien et s'enrichir de nouvelles connaissances techniques, artistiques, sportives et culturelles.
- Permettre à l'enfant de développer son autonomie, son esprit critique et d'être acteur de son loisir.
- Contribuer à sa sécurité physique, psychique et affective
- Participer à la construction individuelle de l'enfant par la vie en collectivité en privilégiant le bien être, le respect d'autrui, la mixité et la participation de tous sans distinction
- Respecter le rythme et le besoin de repos de l'enfant
- Permettre à l'enfant de vivre avec les autres (enfants/adultes) sur des rapports sains fondés sur la coopération
- S'appuyer sur les ressources humaines, socioculturelles et naturelles du village
- Sensibiliser l'enfant à son environnement dans une volonté affirmée d'éco-citoyenneté

### DES MOYENS A NOTRE DISPOSITION

L'ALP Mélodie est situé dans l'annexe de l'école maternelle Olympe de Gouges et l'entrée est dans la rue des Litanies.

Il est composé de différents lieux de vie : une salle d'accueil, une salle « détente » bibliothèque, une salle de jeux, une cour, un préau, une salle polyvalente de l'école maternelle, et un restaurant scolaire pour le déjeuner des enfants, un bâtiment jouxtant l'école maternelle.

### L'EQUIPE D'ANIMATION ET TECHNIQUE

L'équipe d'animation est constituée d'une directrice (BPJEPS LTP), d'une directrice adjointe (BAFD), d'animateurs diplômés BAFA ou équivalents et stagiaires, conformément à la réglementation de la jeunesse et sports, en nombre suffisant selon le nombre d'enfants accueillis.

L'équipe est le ciment de notre action.

Une équipe technique composée de trois personnes est chargée de la restauration et deux personnes sont chargées de l'entretien des locaux ALP.

L'équipe d'animation doit être saine et soudée, évolutive et cohérente. Elle est un soutien, un référent pour les familles et pour les enfants dont elle a la responsabilité, et doit maintenir et offrir des garanties



de sécurité affective, physique, morale et psychologique. L'animateur doit être motivé, motivant, et doit adhérer aux concepts éducatifs de l'organisme. L'animateur montre l'exemple de l'attitude à avoir. Concernant la vie et la politique de l'accueil, un livret d'accueil de l'animateur est distribué en début d'année.

## FREQUENTATION

Le public concerné par l'ALP est l'ensemble des enfants scolarisés dans l'école maternelle.

## CARACTERISTIQUES ET BESOINS DU PUBLIC MATERNEL :

C'est un public auprès duquel l'animateur a un rôle d'apprenant tant dans les gestes de la vie quotidienne que dans les activités proposées. Le but est de tendre vers l'autonomie de l'enfant.

Les enfants de maternelles ont besoin d'être rassuré, d'être en sécurité affective et ont besoin de rituels pour pouvoir se repérer dans le temps et dans l'espace.

Ils sont dans l'acquisition du langage, ils découvrent leur corps.

C'est pour tout cela que l'animateur est un modèle, un référent et qu'il doit proposer des activités pour développer ses différents apprentissages.

## DES TEMPS SPECIFIQUES

L'accueil des enfants à différentes heures de la journée implique un fonctionnement tenant compte de ces spécificités.

### ○ Le matin (7h30/8h30)

Les enfants arrivent de façon échelonnée, parfois très tôt.

Il leur est proposé des activités calmes, des espaces d'activité, dans un premier temps (dessin, pliages, lecture, puzzles, jeux de société, ...) puis des jeux extérieurs. Ceci afin de démarrer la journée de façon individualisé et progressive.

### ○ Le midi (11h30-13h30)

La restauration scolaire nous permet d'accueillir les enfants qui déjeunent.

Le temps méridien a son importance : valeur sociale, dimension personnelle, nécessités vitales, valeurs culturelles ...

Le temps qui y est consacré doit être conséquent.

Nous nous appuyons sur les objectifs suivants :



- Offrir une alimentation équilibrée, une hygiène alimentaire dans une ambiance sereine
- Aide à l'éveil gustatif
- Renforcer la solidarité entre enfants
- Favoriser l'autonomie
- Triier les déchets

Les adultes sont garants des règles de vie des accueils.

La prise des repas est organisée en 2 services selon l'âge des enfants :

- Premier service : les enfants de petites sections qui font la sieste mangent vers 11h40. Après le repas un petit temps lecture, jeux calmes est proposé, puis les enfants sont couchés dans les dortoirs de l'école à 12h35-40.
- Deuxième service : les enfants de moyenne et grande section, un groupe est réuni dans la salle polyvalente et l'autre groupe dans l'une des salles ALP, puis un temps d'activités leur est proposé. Ensuite, vers 12h30-35 ils prennent leur repas puis l'équipe leur propose des jeux calmes dans la cour, avant le retour en classe par les portes côté cours à 13h30.
- A 13h30 le personnel enseignant ou ATSEM relaient les animateurs.

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent être très variées, des jeux sportifs à l'atelier manuel, de la danse à l'atelier lecture. Un planning est établi par l'équipe d'animation sur la semaine afin que les animateurs tournent sur les activités et la prise en charge des temps calmes.

A partir du mois de mai, le mardi et le jeudi par classe les enfants partent en pique-nique au parc municipal, ce qui permet de sortir de l'école, de pratiquer des activités de pleine nature et aussi de désengorger la salle du restaurant scolaire.

De plus, dès le mois de juin une dizaine d'enfants de grande section, une fois par semaine, partent découvrir le fonctionnement de l'ALP Harmonie afin de préparer leur rentrée au CP et aussi dédramatiser la « grande école ».

### ○ Le soir (16h40-18h30)

Au sortir d'une journée souvent bien remplie, nos propositions doivent tenir compte de la fatigue de chacun.

A 16h40, après l'école, les activités débutent. L'enfant choisit à quelle activité il veut participer.

#### Que propose l'ALP Mélodie pendant ces temps ?

- Pour le plaisir de grandir par le jeu :

Les animateurs proposent des activités en tenant compte de la journée des enfants.

Propositions d'activités et ateliers sur site ou à l'extérieur.

- Pour le plaisir de découvrir la musique :

Eveil musical avec du chant, de la sensibilisation aux instruments, aux rythmes....



- Pour le plaisir de participer à une activité sportive :  
Parcours de motricité, vélo, activités sportives adaptées, jeux de plein air.
- Pour le plaisir de devenir éco-citoyen :  
Ateliers sur la biodiversité, le tri des déchets, les économies d'énergie, jardinage...
- Pour le plaisir de partager et se détendre :  
Atelier de jeux de société, de jeux de construction, dessins libres, détente, jeux dans la cour ou dans l'accueil ...

Le programme évoluera tout au long de l'année selon, les demandes, les besoins des enfants et les compétences des animateurs.

## LES OBJECTIFS DE NOS PROJETS D'ANIMATION

### **DES ACTIVITES MANUELLES sur les thématiques particulières**

Nous voulons mettre les enfants en capacité de :

- Mettre en forme ce qui peut sortir de leur imagination
- Créer et obtenir un résultat à partir de ce que l'on peut apprendre des éléments
- Savoir écouter, demander de l'aide et proposer son aide pendant l'activité

### **DES JEUX COLLECTIFS**

Nous voulons mettre les enfants en capacité de :

- Intégrer les consignes du jeu (selon leur âge)
- Jouer ensemble et être solidaire les uns des autres

### **DES ACTIVITES SPORTIVES**

Nous voulons mettre les enfants en capacité de :

- Pratiquer une activité sportive de façon ludique
- Comprendre des règles et les appliquer (selon leur âge)
- Jouer ensemble et développer un esprit d'équipe
- Découvrir de nouveaux sports

### **DES SORTIES**

Nous proposons des sorties dans la forêt de Clapiers, dans les parcs aux alentours, sur les rives du lez...

A travers nos sorties nous voulons permettre aux enfants de :

- Découvrir des lieux extérieurs, la nature environnante, la faune et la flore
- Développer le respect de l'environnement



## UN CADRE PEDAGOGIQUE DE L'APPRENTISSAGE DU « VIVRE ENSEMBLE »

Sur tous ces temps spécifiques, l'équipe d'animation aura une réflexion et un travail concernant le vivre ensemble qui évoquera des règles communes à l'accueil, les comportements adéquats des uns et des autres (adultes/ enfants) face à des situations de la vie collective. Ceci permettra une cohérence de l'action pédagogique sécurisante et réconfortante pour l'enfant.

## UN PARTENARIAT AVEC LES ENSEIGNANTS

Le dialogue avec l'équipe enseignante est nécessaire et primordial.

Il permettra une vision croisée sur les enfants posant question, une complémentarité entre les projets école et ALP, en s'appuyant sur l'ensemble de la journée, du matin jusqu'au soir.

Ce dialogue favorisera également une meilleure gestion des espaces et des règles les concernant, pour assurer une cohésion entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation.

Un partenariat avec les enseignants favorisera des réalisations et des actions éducatives convergentes, voir communes, lors de sorties à thème, lors d'événements culturels comme les fêtes de Noël, le carnaval, la fête de l'école/ALP...

## LES RELATIONS AVEC LES PARENTS

L'équipe ALP doit être un relais entre les parents et les différents intervenants dans la journée de l'enfant. Dans ce sens un cahier de liaison ALP / école est mis en place pour chacune des classes.

Ainsi, le matin les animateurs doivent être à l'écoute des parents pour collecter toutes les informations utiles liées à l'enfant, sur sa nuit, sa soirée passée. Ils auront de plus à gérer les enfants fatigués, mal réveillés, les séparations difficiles et les besoins affectifs.

A midi, le relais sera à assurer vis à vis des enseignants : un incident durant la récréation, un enfant patraque ou particulièrement fatigué, ...

A 13h30, la transition s'effectue dans le sens inverse, pour tous les faits notables, les coups de cafard, les mauvais appétits.

A la fin de la journée, les parents peuvent ainsi connaître les événements marquants de la journée de leur enfant.

## LES MOYENS MIS EN PLACE POUR L'EVALUATION DE NOTRE ACTION

### ***Les commissions des menus assurées par un personnel de restauration :***

Lors des commissions, les repas sont examinés, rectifiés si besoin avec le prestataire Elixor, une fois tous les deux mois, selon un cahier des charges complet.

Nous étudions alors les menus à venir afin de vérifier qu'ils soient bien en adéquation avec le cahier des charges établi (respect de l'équilibre alimentaire, de la qualité des menus proposés, du respect des proportions de plats biologiques,)





### ***Le projet pédagogique ALP se veut évolutif et adaptable***

L'équipe d'animation se réunira une fois par mois (au minimum) pour faire le point par rapport au fonctionnement, aux activités proposées, aux enfants.

Cette réunion servira également à préparer de nouvelles actions.

Des évaluations plus individuelles pourront avoir lieu, si le besoin existe, afin de recadrer le travail d'une personne en difficulté ou en perte de motivation.

### ***Vis à vis des enfants***

Nous restons à l'écoute des différents retours qu'ils pourront nous faire, de façon directe ou de par leur comportement.

L'équipe aura à réfléchir sur des moyens d'évaluer au mieux leur degrés de satisfaction par des bilans.

### ***Avec les enseignants***

Des points sont à faire le plus régulièrement possibles avec la directrice de l'école. De plus la participation de la directrice ALP, la coordinatrice du PEDT responsable du service scolaire et périscolaire au conseil d'école est nécessaire : lieu où vont se créer les partenariats, se solutionner d'éventuels problèmes.

Les comités de pilotage et les comités techniques réguliers du PEDT permettront aussi d'évaluer nos actions.

### ***Avec les parents***

Elle a lieu pendant l'accueil et d'une façon informelle lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants.

Elle a lieu aussi lors de conseils d'école auxquels le service enfance participe.

Les comités de pilotage permettent aussi une évaluation et un échange avec les fédérations de parents d'élèves qui en sont membres.

Enfin, la volonté de communication est affirmée et peut donner l'occasion, à tout moment, de proposer des réunions, des rencontres ou tout autre forme de possibilité d'échange.